

Offre de formation
2017-2018

PERFECTIONNEMENT

pour professionnels et gestionnaires



PLAN DE FORMATION

**Analyse de rentabilité et de
risques pour les décisions
stratégiques dans des projets
d'investissement.**

1,5 unité d'éducation continue

Description

La formation vise à approfondir les connaissances des apprenants en matière d'évaluation de la rentabilité des projets d'investissement en leur offrant l'occasion de mettre en pratique dans leur propre milieu les modèles de décisions présentés.

Dans la mesure du possible, l'apprenant sera amené à identifier un projet dans son milieu de travail pour lequel il aura à procéder à une analyse de la rentabilité.

Objectifs

Au terme de la formation, le participant sera en mesure :

- de se familiariser aux principaux problèmes d'évaluation financière auxquels il fera face dans sa pratique professionnelle;
- de comprendre le concept de valeur de l'argent dans le temps;
- de connaître les règles fiscales de base et leurs impacts sur l'investissement;
- de connaître les différents flux monétaires à considérer dans la décision d'investissement;
- d'être en mesure de réaliser une évaluation financière d'un projet réel à l'aide des différents modèles vus durant la formation.

Contenu

Jour 1

Familiariser aux problématiques d'évaluation et au concept de valeur de l'argent dans le temps

- Concept de rendement et de risque
- Notion de création de valeur pour l'entreprise
- Valeur de l'argent dans le temps
- Connaître les règles fiscales de base et les flux monétaires à considérer dans la décision d'investissement
- Fiscalité et investissement
- Flux monétaires réels et marginaux
- Détermination du taux de rendement à exiger

Jour 2

Connaître la démarche d'analyse d'un projet d'investissement

- Détermination du capital investi
- Calcul des entrées de fonds liées au projet
- Valeur des actifs en fin de projet
- Calcul de la valeur actuelle nette
- Modélisation sur Excel

Être en mesure de réaliser une évaluation financière d'un projet réel à l'aide des différents modèles vus durant la formation

- Application à un projet réel émanant du milieu du participant
- Travail en groupe afin de réaliser l'analyse du projet

Clientèle visée

Les gestionnaires de projet ou d'entreprise possédant une expérience minimale de 2 ans en gestion et ayant à faire face à des décisions d'investissement

Nombre d'heures

15 heures

Date et lieu de la formation

- 8 et 15 février 2018
(8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30)
- Université du Québec à Chicoutimi
Local à confirmer

Frais d'inscription (pauses et dîner inclus)

899 \$ plus les taxes applicables

* 50 \$ de rabais accordé aux diplômés de l'UQAC

* 50 \$ de rabais accordé aux employés **réguliers** de l'UQAC

Pour un rabais de groupe, communiquez avec nous au 418 545-5011, poste 1212.

Personne-ressource

Vincent Morin, professeur

Département des sciences économiques et administratives

Monsieur Morin est professeur de finance à l'Université du Québec à Chicoutimi depuis 2001. Il a donné à plusieurs reprises le cours d'évaluation financière de projet dans le cadre de la maîtrise en gestion de projet. Il intervient aussi régulièrement dans les cours de finance au baccalauréat en administration ainsi qu'à la maîtrise en administration des affaires (MBA), et a enseigné à de multiples reprises dans les programmes de l'UQAC au Maroc. Très impliqué à l'Université, M. Morin a aussi été directeur du module des sciences de l'administration de 2009 à 2014 et est présentement le directeur du département des sciences économiques et administratives depuis 2016.



Centre du savoir sur mesure

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
cesam@uqac.ca
cesam.uqac.ca

NOTE : Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.